



**CARNAVATHLON 2015**  
Organisé par le Club VAHINE TRI le dimanche 1 février 2015 à 15h00

## **REGLEMENT DE L'EPREUVE**

---

### **TITRE I - DISPOSITIONS GENERALES**

**Article 1** : Le CARNAVATHLON est un aquathlon convivial et festif organisé par le Club VAHINE TRI et ses partenaires, la Fédération Tahitienne de Triathlon, la T.S.P. et la Mairie de Papeete, le **dimanche 1 février 2015** à la **piscine de Tipaerui ainsi que dans les Jardins de Paofai, à PAPEETE.**

Le CARNAVATHLON se fait par équipes de deux, la course à pied étant DEGUISEE, avec un concours qui récompense les plus beaux déguisements.

Deux formats de course sont proposés :

- Mini parcours : **50** m de natation + **1500** m de course à pied.
- Parcours fun : **130** m de natation + **3500** m de course à pied.

**Article 2** : Les parcours sont disponibles auprès des organisateurs et seront affichés sur le lieu de la course le jour de l'évènement.

Un briefing obligatoire sera tenu par les organisateurs ½ heure avant le départ.

Ces derniers se réservent le droit de modifier les parcours si des circonstances imprévues les y contraignent.

**Article 3** : L'âge minimum est de :

- Mini parcours : 8 ans dans l'année
- Parcours fun : 14 ans dans l'année

**Article 4** : L'organisateur recommande vivement aux participants de s'assurer de leur aptitude médicale à participer à cet évènement.

**Article 5** : Le départ est prévu à partir de 15H00 avec la petite course.

**Article 6** : Les droits d'inscription sont fixés à :

- 1 000 F par équipe pour la petite course
- 2 000 F pour la grande.

**Nombre de participants limité** :

- Mini parcours : 45 équipes, soit 90 participants

- Parcours fun : 25 équipes, soit 50 participants

Dépôt d'inscription :

Au plus tard, le samedi 31 janvier à 12H00 :

- au magasin Olympian's Sport à FARE UTE avec paiement sur place

- ou sur le site [www.tahititriathlon.pf](http://www.tahititriathlon.pf).

Sur place le jour de la course : dans la limite des places disponibles, avec majoration de 500 F par équipe.

**Article 7** : Cet ANIMATHLON ne fera pas l'objet d'un classement, toutefois, pour des raisons de suivi de la manifestation, un état des arrivées sera tenu et communiqué à titre d'information.

**Article 8** : Un participant impoli, irrespectueux, injurieux vis à vis d'un arbitre ou d'un autre concurrent sera, ainsi que son co-équipier, disqualifié.

**Article 9** : Les arbitres pourront sanctionner une équipe pour raison de sécurité ou pour non-respect du règlement.

**Article 10** : La transition ainsi que le déguisement se feront obligatoirement dans la zone de transition prévue, sous peine de disqualification.

**Article 11** : Tout participant bénéficiant d'une aide extérieure durant la course sera disqualifié. Cependant, les coureurs d'une même équipe sont autorisés à s'aider mutuellement, le principe du binôme étant de favoriser la solidarité et l'esprit d'équipe.

**Article 12** : Un podium récompensera les plus beaux déguisements selon des critères définis.

**Article 13** : Les équipes acceptent, lors de l'inscription, les dispositions du présent règlement et s'engagent à les respecter.

## **TITRE II – NATATION**

**Article 14** : Un départ est donné par format de course.

- Mini parcours : les départs dans l'eau se feront par vagues de 3 équipes de niveau équivalent. Le parcours de natation s'effectue sur un circuit de 50 m dans la piscine.

- Parcours fun : les départs dans l'eau se feront par vagues de 3 équipes de niveau équivalent. Le parcours de natation s'effectue sur un circuit aménagé de 130 m dans la piscine.

Les équipes doivent se présenter à l'entrée dans l'eau à l'appel de leur numéro.

**Article 15** : Les binômes d'une même équipe débiteront l'épreuve de natation ensemble. Ils devront également s'attendre pour rentrer dans la zone de transition ensemble. Les concurrents devront suivre un sens de nage déterminé par les organisateurs. Les 2 coéquipiers devront nager à proximité l'un de l'autre.

**Article 16** : Les accessoires de flottaison, de propulsion (plaquettes ou palmes) et de respiration (tuba) sont interdits. La combinaison iso-thermique est interdite. Tous les styles de nage sont autorisés. Les lunettes de natation sont autorisées.

**Article 17** : Le numéro de chaque co-équipier est marqué sur ses bras et/ou sur ses jambes par les officiels et ne doit pas être effacé. Ce numéro est identique pour l'équipe.

### **TITRE III - LA COURSE A PIED**

**Article 18** : La zone de transition (ou parc à chaussures) se situe sur la plage de la piscine (espace vert lui attendant). Les concurrents s'y chaufferont et y revêtiront leurs déguisements.

**Article 19** : Les coéquipiers d'une même équipe devront débiter la course à pied ensemble et franchir la ligne d'arrivée conjointement.

**Article 20** : Le circuit est tracé dans l'enceinte des Jardins de Paofai. Les départs s'effectuent depuis la zone de transition :

- pour un circuit de 1500 m à effectuer 1 fois pour le mini parcours.
- pour un circuit de 3500 m à effectuer selon le parcours suivant : 1 portion de 1 700 m et 2 boucles de 900 m pour le parcours fun.

Un chouchou est attribué à l'équipe à la fin de la 1<sup>ère</sup> boucle. Les participants doivent OBLIGATOIREMENT avoir 2 chouchous par équipe à l'arrivée.

**Article 21** : L'arrivée de la course à pied aura lieu à la piscine de Tipaerui, à l'entrée de la « plage ».

**Article 22** : le concours de déguisement :

Les équipes doivent rester déguisées jusqu'à la remise des récompenses. Un défilé est prévu après l'arrivée de toutes les équipes, puis suivra la remise des récompenses. Les lots prévus récompensent les déguisements selon des critères définis par un jury. (Voir annexe 1).

### **TITRE IV - ARBITRAGE DE L'EPREUVE**

**Article 23** : L'arbitrage est placé sous la responsabilité du Comité organisateur. Toute réclamation pourra être déposée auprès de celui-ci.

**Bon Carnavathlon à tous !!!**

**Le comité organisateur**

## **Annexe 1 : CONCOURS DE DEGUISEMENT**

Le concours de déguisement est prévu par équipe formée de 2 participants (es).

Les jurés noteront suivant une grille de notation la prestation des équipes.

Les vainqueurs sont ceux qui auront totalisé le plus de points lors de leur passage devant le jury.

Le jury est composé de 3 jurés.

Il délibère selon des critères définis permettant de faire des choix objectifs.

### **Critères :**

Les jurés noteront les équipes, suivant la grille de notation et en insistant sur le fait que chaque participant est inscrit à une course avec son déguisement.

Les déguisements sont jugés sur les critères suivants:

#### **ARTISTIQUE** (sur 8 points)

- ✓ thème du déguisement choisi **(1)** ;
- ✓ soin apporté à la réalisation et à la conception **(2)** ;
- ✓ attitude du personnage (le candidat est déguisé en formant un tout, en ayant des détails, ...) **(2)** ;
- ✓ originalité et humour **(3)** ;

#### **ESTHETIQUE** (sur 9 points)

- ✓ créativité du costume (l'originalité du thème) **(3)** ;
- ✓ réalisation technique du déguisement (choix des couleurs, des matières) **(2)** ;
- ✓ précision du thème par des accessoires (chapeaux, masque, ...) **(2)** ;
- ✓ mise en scène et présentation au jury **(2)** ;

S'ajoute une notation sur **3 points** portant sur une appréciation d'ensemble du déguisement.

La note finale porte sur un total de **20 points**.